

# Commune de La Chapelle en Vercors

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 JANVIER 2022

L'an deux mil vingt deux, le six janvier le Conseil Municipal de la Commune de La Chapelle en Vercors étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel TARIN, Maire.

Conseillers en exercice : 13    Conseillers présents : 5    conseillers votants : 5

Présents : Jean-Michel TARIN, Stéphane ROUX, Robert JUGE, Frédéric ALLIER, Yves PESENTI

Absent : Annette CHAMONTIN, Mélanie RECOLLIN-BELLON, Alexandra POILBLANC, Claire VORON, Pascal GIVERT, Alexandre BONNIER, Bernard BREYTON, Roger POIZAT,

Secrétaire de Séance : Robert JUGE

Monsieur le Maire constate le quorum et déclare la séance ouverte. Il rappelle le point inscrit à l'ordre du jour:

### 1- DÉLIBÉRATION MODIFICATIVE DU BUDGET N° 4

Rapporteur : Jean-Michel TARIN

Il s'agit d'enregistrer comptablement

- La refacturation de l'électricité pour le local ONF d'un montant de 7,30 € sur l'exercice 2020 a été annulée (compte 6713). Le montant sera repris avec la facturation de l'année 2021.
- Il y a eu plus de mouvement dans les locations d'appartement ce qui a entraîné plus de remboursement mais aussi de versement de caution (compte 165).

Compte dépenses	Montant	Compte recettes	Montant
6713 Titres annulés sur exercices antérieurs	4,30 €		
022 Dépenses imprévues	- 4,30 €		
165 cautions reçues	+ 12,00 €	165 cautions versées	+ 12,00€
TOTAL	12,00 €	TOTAL	12,00 €

Approuvé à l'unanimité.

Fin du conseil à 17h15

Le Maire



Le secrétaire

